

réputation comme médecin lui ouvrit le chemin de la Législature, et aux élections générales de 1857 il fut élu député du comté de Montmagny au Parlement du Canada-Uni. Il entrait là, sur son terrain de prédilection et, abandonnant presque tout à fait la carrière médicale qui lui promettait pourtant un si brillant avenir, il se lança corps et âme dans le champ brûlant de la politique.

Dès son arrivée au Parlement, il fut remarqué par feu Sir George Etienne Cartier et par feu Sir Etienne-Paschal Taché, qui lui accordèrent leur estime et le destinèrent à devenir un de leurs aides-de-camp dans la direction du parti conservateur. Cette estime et cette confiance dont l'avaient honoré deux des plus grands hommes d'Etat dont le Canada puisse s'enorgueillir, l'hon. M. Beaubien fut bientôt en mesure de prouver qu'il en était digne : en effet, en 1867, à l'établissement de la confédération, on lui confia, dans le cabinet de la province de Québec, le plus important de tous les portefeuilles, celui de Commissaire des Terres de la Couronne, et c'est à lui que revint le grand mérite d'avoir donné à ce Département cette organisation judicieuse et raisonnée qui fait l'admiration des personnes compétentes qui en ont étudié les rouages et suivi le fonctionnement.

En 1873, l'hon. M. Beaubien donna, pour des raisons personnelles, sa démission comme ministre, et se retira de la politique militante, tout en conservant le siège qui lui avait été donné en 1867 dans le Conseil Législatif de la Province de Québec. Il s'était effacé sans bruit et sans ostentation, comme un homme ayant la certitude qu'on aurait plus tard et prochainement besoin de ses services. Et si la mort n'était pas venue si prématûrément frapper à sa porte, il est évident qu'il aurait été appelé sous peu à jeter un rôle proéminent dans les affaires du pays et à mettre plus en relief, au bénéfice de la province de Québec et du Canada, ses talents d'homme d'état.

L'hon. M. Beaubien avait, outre un goût très prononcé pour les choses de la politique, une véritable passion pour l'agriculture et, depuis quatre ans surtout, son occupation de prédilection était l'exploitation de ses magnifiques fermes de St. Thomas et du Cap St. Ignace. Il surveillait en personne tous ses travaux agricoles et, à l'affût de toutes les améliorations possibles, il n'épargnait ni son trouble ni ses deniers quand il avait l'espoir de faire un pas de plus dans la bonne direction. Aussi ses fermes étaient-elles réputées pour leur bonne tenue.

En somme, et pour résumer, l'hon. M. Beaubien était un homme éminemment utile et un homme d'avenir : deux mérites qui ne contribueront pas peu à le faire vivre dans le souvenir de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.